



**COMMUNIQUÉ**  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**13 PROJETS SOUTENUS DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE CULTURELLE  
DE LA MRC D'ABITIBI**

**AMOS, LE 24 NOVEMBRE 2016 - Pour une 3<sup>e</sup> année, le secteur culturel peut bénéficier d'une aide financière grâce au Fonds culturel de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi. Ces subventions, totalisant 23 110 \$ en 2016, soutiendront financièrement 13 projets à nature patrimoniale, artistique ou culturelle sur le territoire de la MRC.**

**PROJETS RETENUS**

<b>PROMOTEURS</b>	<b>NATURE DU PROJET</b>	<b>MONTANT</b>
Municipalité de Sainte-Gertrude-Manneville	Cours de peinture	1 200 \$
Municipalité de Launay	Heure du conte	1 450 \$
Municipalité de Preissac	Rencontre de l'Art et de la Littérature	2 500 \$
Municipalité de Saint-Mathieu-d'Harricana	Numérisation de photo	2 500 \$
	Médiation culturelle	1 732 \$
CETAK – Regroupement des artisanes (Conseil de la Première Nation Abitibiwinni)	Mini-Kokoom	1 575 \$
Conseil de la Première Nation Abitibiwinni	Fresque murale identité et culture autochtone	2 500 \$
Corporation de développement économique de Barraute	Livre du centenaire de Barraute	2 500 \$
Marchons courons à Trécesson	L'Arboretum magique	298 \$
Société de communication Ikito Itée	Renouer avec les 7 enseignements sacrés	2 500 \$
Centre communautaire de La Motte	La relève en vedette	2 400 \$
Les Productions du Raccourci	Tournée rurale L'Académie des lutins II	1 300 \$
Municipalité de Trécesson	Exposition des artistes de Trécesson	655 \$

**À PROPOS DU FONDS CULTUREL**

Le Fonds culturel est destiné à soutenir les projets artistiques et culturels ponctuels en milieu rural qui se veulent stimulants pour la vitalité culturelle du milieu. Le but premier est de susciter des contacts entre les citoyens et la culture. Pour de plus amples informations concernant le Fonds culturel, visitez le site web de la MRC d'Abitibi à <http://mrcabitibi.qc.ca/fonds/fonds-culturel>.

**À PROPOS DE LA MRC D'ABITIBI**

La MRC d'Abitibi est une organisation publique au service de ses 16 municipalités rurales, d'une ville et de 2 territoires non organisés (TNO), regroupant près de 25 000 habitants avec des budgets annuels de près de 10 millions \$ répartis en 20 secteurs d'activités. Sa mission est de desservir les municipalités de sa MRC, tel que prescrit par la Loi sur l'organisation territoriale municipale, au mieux des ressources humaines et matérielles à sa disposition dans un but de promotion et d'amélioration des conditions de vie générales de sa population tant d'un point de vue social, culturel, qu'environnemental.